

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

**VOUS ÊTES L'AVENIR
DE LA JUSTICE**

DEVENEZ JUGE OU PROCUREUR

#DemainMagistrat



enm.justice.fr



QU'EST-CE QU'UN MAGISTRAT ?

LES MAGISTRATS SONT LES JUGES ET LES PROCUREURS

La magistrature française est composée des magistrats du siège (**juges**) et du parquet (**procureurs**). Gardiens de la liberté individuelle, les magistrats exercent une mission essentielle au sein de la société. Représentants de l'autorité judiciaire, ils appliquent et font appliquer la loi pour permettre aux citoyens de vivre ensemble. Ils sont ceux qui "disent la loi", c'est-à-dire qui rendent une décision de justice dans un conflit.



LES MAGISTRATS ONT ACCÈS À UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FONCTIONS

Les magistrats peuvent changer de fonction au cours de leur carrière. Ils peuvent exercer les fonctions de **juge, juge d'instruction, juge de l'application des peines, juge des enfants, substitut du procureur puis procureur...** et bien d'autres encore. Cela leur permet d'intervenir dans des domaines variés notamment économique, international, carcéral, hospitalier, familial et de la protection de l'enfance.

€ Un magistrat est rémunéré 3 877€ pour son 1^{er} poste et gagnera 4 702€ au bout de 6 ans.

QUELLE FORMATION ?

LA FORMATION SE DÉROULE ESSENTIELLEMENT SUR LE TERRAIN

Les magistrats sont tous formés dans une École unique en France : l'École nationale de la magistrature située à Bordeaux. La formation des "auditeurs de justice" (nom donné aux élèves magistrats) dure 2 ans et demi. Elle est répartie en études à Bordeaux et en stages, sur le terrain, dans toute la France : 8 mois d'études, 3 mois de stage en cabinet d'avocat, 14 mois dans un tribunal, 6 mois de stage dans des organismes partenaires : police, gendarmerie, prison, associations de protection de victimes...

€ L'auditeur de justice perçoit pendant sa formation 1907 € net par mois.

COMMENT DEVENIR MAGISTRAT ?

UN CONCOURS EST ORGANISÉ ANNUELLEMENT

Le 1^{er} concours d'accès s'adresse aux étudiants ayant effectué 4 années d'études minimum après le bac. Comme ce concours est composé d'épreuves écrites et orales principalement axées sur le droit (civil, pénal, international, administratif, social...) et la culture générale, la voie générale au lycée peut être privilégiée.

Les choix dans Parcoursup peuvent être orientés vers une faculté de droit ou un Institut d'études politiques...



QUELLE PRÉPARATION AU CONCOURS ?



Pour préparer le concours, il est possible d'intégrer des classes "Prépas Talents" de l'ENM qui sont gratuites et accessibles aux étudiants boursiers. Il existe également des préparations publiques labellisées ou encore des instituts d'études judiciaires situés à proximité des facultés de droit qui préparent aux épreuves écrites et orales.

TOUTES LES INFORMATIONS LIÉES AU MÉTIER DE JUGE OU DE PROCUREUR SUR : WWW.ENM.JUSTICE.FR



enm.justice.fr

